

-----Message d'origine-----

**De :** Claude Lambert

**Envoyé :** 23 mars 2007 13:18

**À :** BAPE - Communication Web

**Objet :** question sur le pipeline St-Laurent

Le 23 Mars 2007

1. Ont-ils regardé l'option d'installer le pipeline dans la voie fluviale ?  
Si oui à quel prix ?
2. Durant les auditions du Bape, Ultramar disait qu'il ne pouvait pas nous dire quelle grosseur de machinerie agricole pouvait passer sur le pipeline, parce qu'il manquait de détail sur les dimensions de chaque machinerie. Alors Ultramar devrait rencontrer chaque producteur pour analyser la machinerie et rassurer les producteurs et leur dire s'ils peuvent passer sur le pipeline avec la machinerie qu'ils ont sur leur territoire de culture. Est-ce qu'il peut le faire ?
3. Nous avons des terrains qui sont bons pour la chasse et nous n'avons pas de contrôle sur les chasseurs qui viennent sur nos terrains. Y a-t-il du danger si une balle perdue frappe les valve de sûreté ou de pompage ?

M. Claude Lambert